

UN COMPARATIF DES « MANIFESTES » DES PARTIS POLITIQUES EUROPEENS







L'approche de la date des élections européennes du 7 juin, il semble essentiel de clarifier les enjeux du prochain scrutin. Pour cela, Notre Europe met à la disposition des citoyens un tableau comparatif des programmes électoraux des partis politiques européens.

Ce document recense les différentes propositions avancées dans les programmes électoraux de sept partis européens transnationaux (certains partis européens ne figurent pas dans le comparatif, car ils n'ont pas publié de programme précis) Ces partis sont le Parti Populaire européen (PPE, conservateurs et chrétiens-démocrates); le Parti Socialiste européen (PSE, travaillistes, socialistes et sociaux-démocrates); le Parti des libéraux, démocrates et conservateurs (ELDR, libéraux); le Parti Démocrate Européen (PDE, centristes); les Verts européens (écologistes); la Gauche européenne (socialistes et communistes); l'Alliance libre européenne (régionalistes).

Pour faciliter la lecture, nous avons identifié six grandes thématiques: Politiques économiques et sociales, Energie et environnement, Politique agricole commune, Justice et affaires intérieures, Politique étrangère et Institutions/citoyens. Chaque thématique est ensuite divisée en catégories plus fines.

L'objectif de ce comparatif est de permettre une compréhension plus aisée des programmes des partis politiques européens, tout en mettant en valeur leurs similitudes ou différences."








1. POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE (UEM)	
	<ul style="list-style-type: none"> - maintien du pacte de stabilité et de croissance - élargir la zone euro
	<ul style="list-style-type: none"> - changer le mandat de la BCE : de 'garantir la stabilité des prix' à 'soutenir la croissance et l'emploi tout en préservant la stabilité des prix'
	<ul style="list-style-type: none"> - réaffirmation de l'indépendance de la BCE - les critères de Maastricht doivent être respectés par tous les états membres (y compris ceux qui doivent rejoindre la zone euro)
	<ul style="list-style-type: none"> - transformer l'Euro-groupe en une véritable entité politique (en augmentant son pouvoir décisionnel par le biais d'une 'coopération renforcée' dans la zone euro)
	
	<ul style="list-style-type: none"> - soumission de la BCE au contrôle politique - changement du mandat de la BCE : de 'garantir la stabilité des prix' à 'soutenir la croissance et l'emploi' au moyen d'un abaissement sélectif des taux d'intérêts - remplacement du Pacte de Stabilité et Croissance par un nouveau Pacte de Solidarité en faveur de la croissance, du plein-emploi, de la protection sociale et environnementale










- renforcer les instruments et capacités d'action de la BCE pour lutter contre la crise

MARCHÉ UNIQUE






	<ul style="list-style-type: none"> - compléter le marché unique, en particulier dans les secteurs des services, de l'énergie et du transport - l'abolition des obstacles à la libre circulation doit se faire en « respectant les compétences nationales en sécurité sociale »
	<ul style="list-style-type: none"> - compléter le marché unique, mais obligation de mener une étude d'impact social et environnemental avant toute nouvelle mesure - soumettre les politiques de libéralisation déjà adoptées à une évaluation sociale - établir un cadre européen pour les services publics qui garantira aux citoyens le droit d'accès universel et égal à ces services - créer un statut d'entreprise européenne
	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer et élargir le marché unique, y compris dans le domaine de l'énergie, des services postaux, des services financiers, des chemins de fer et des soins de santé - faciliter la libre circulation des services et des travailleurs - créer un marché unique de la propriété intellectuelle - créer une 'cinquième liberté' de circulation pour les chercheurs, étudiants et enseignants
	
	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des normes sociales européennes plus strictes, afin d'éviter le dumping social et l'exploitation - les politiques européennes qui affaiblissent les services publics au nom de la concurrence doivent cesser - taxer les transactions financières en Europe, afin de réduire la spéculation
	<ul style="list-style-type: none"> - taxer les transactions financières en Europe et soumettre au contrôle et à l'impôt les mouvements de capitaux non directement liés à l'investissement et au commerce - remplacer la politique actuelle de dumping social et environnemental par des normes européennes de développement durable
	



STRATEGIE DE CROISSANCE

	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter les dépenses de Recherche et Développement à 3% du PIB en 2010 et à 4% en 2015 - favoriser la création d'entreprises au travers des mesures telles que: réduire les charges administratives, simplifier la réglementation, diminuer le taux général d'imposition, faciliter l'accès des nouvelles entreprises aux ressources financières et promouvoir l'esprit d'entreprise - simplifier les systèmes de taxation et baisser les taxes en Europe, y compris sur les revenus personnels <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> o augmenter l'investissement dans les technologies vertes pour une croissance plus forte et une plus grande indépendance par rapport aux combustibles fossiles o développer le réseau ferroviaire transeuropéen
	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter les dépenses de recherche et développement de 50% pour rattraper l'écart avec les Etats-Unis - soutenir les PME au travers des mesures telles que: réduire les charges administratives, simplifier le cadre juridique (notamment par la création d'un statut juridique d'entreprise européenne) et faciliter l'accès des PME aux ressources financières (augmentant la capacité de crédit de la BEI et de la BERD) <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir une stratégie européenne pour une croissance verte, créatrice de 10 millions d'emplois d'ici 2020. Tous les niveaux de pouvoir dans l'Union doivent coopérer pour mettre en place cette stratégie, notamment par la fiscalité et la modernisation des structures économiques. Les éléments principaux de cette stratégie sont : <ul style="list-style-type: none"> o développer un réseau ferroviaire à grande vitesse entre grandes villes et régions européennes ; intégrer l'espace aérien; améliorer le transport maritime et fluvial; transformer les transports urbains o investir des milliards d'euros aux moyens de la BEI et des fonds structurels communautaires pour développer au niveau européen les réseaux de transport d'énergie et de transport de données à large bande o augmenter fortement les investissements de Recherche et développement et d'innovation pour une croissance écologique o réorienter le budget européen vers la croissance écologique et innovante
	<ul style="list-style-type: none"> - créer un environnement européen compétitif des affaires, à travers le renforcement et l'achèvement du marché unique - ouvrir le marché unique à un monde plus large. L'UE doit être un moteur au sein de l'OMC pour abolir les droits de douane et les barrières non tarifaires <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> o le secteur des affaires doit pouvoir bénéficier d'une diminution des charges administratives et d'incitations afin de stimuler les investissements dans des techniques visant à améliorer l'économie du point de vue des émissions du carbone








	<ul style="list-style-type: none"> - créer des instruments pour une politique économique commune - créer un fonds pour la croissance et les investissements financé par les euro-obligations, sur le modèle du Plan Delors proposé pour faire face à la récession de 1993 - concentrer la politique de cohésion sur l'augmentation de la productivité des régions les moins développées - renforcer le Fonds d'ajustement à la mondialisation - augmenter le budget communautaire <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> o miser sur une économie toujours plus verte, moderne et efficiente dont la croissance sera basée sur l'innovation écologique
	<ul style="list-style-type: none"> - développer une nouvelle économie basée sur la prospérité de long terme et non le profit de court terme - rendre accessible, pendant la crise, un crédit à bas coût aux entreprises européennes, en particulier celles qui contribuent au passage à une Europe plus durable <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relancer l'économie au moyen d'un New Deal vert, qui créera des millions d'emploi dans les secteurs des services et technologies vertes. Les éléments centraux de ce New Deal sont : <ul style="list-style-type: none"> o investissements massifs dans l'éducation, la science et la recherche dans les technologies vertes d'avenir o supprimer les subventions directes et indirectes des modes de transport inefficaces et polluants, comme les transports aérien et routier o renforcer les investissements consentis dans les connexions et réseaux ferroviaires transeuropéens
	<ul style="list-style-type: none"> - nationaliser les biens communs et les secteurs stratégiques, y compris le système financier et le crédit <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un Fonds Européen financé par la taxe Tobin (taxe sur les transactions financières intra-européennes) qui servira à financer les initiatives industrielles innovantes destinées à réduire les émissions nocives pour la planète et à augmenter le nombre des emplois
	<ul style="list-style-type: none"> - plus d'investissements dans l'innovation et la recherche pour atteindre les objectifs de Lisbonne <p>Croissance verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> o report modal vers les moyens de transports écologiques, et application du principe du pollueur-payeur o augmenter les infrastructures de transport transfrontalières o l'innover dans l'agriculture, l'énergie et les transports pour le développement durable, la revitalisation des marchés du travail et l'adaptation des économies européennes à la mondialisation o aller vers un tourisme durable

EMPLOI/SOCIAL








	<ul style="list-style-type: none"> - L'emploi pour tous' comme objectif principal de la politique économique et sociale et le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale - assurer la viabilité financière des systèmes de santé et pensions, notamment en retardant l'âge de la retraite et en créant des fonds de pensions privés comme complément aux systèmes publics de retraite - faciliter la réconciliation travail-famille, en encourageant le secteur privé à introduire plus de flexibilité dans le temps du travail et les Etats membres à améliorer leurs politiques de soutien à la famille.
	<ul style="list-style-type: none"> - adopter un Pacte Européen pour le développement de l'Emploi - financer un Programme Européen de Compétences destiné à préparer les salariés dans toute l'Europe aux emplois de demain - soutenir le développement de l'économie sociale en introduisant un statut européen d'entreprise à but non lucratif adapté aux associations, mutuelles et fondations - créer un Accord Européen sur les Salaires, garantissant un salaire égal a travail égal et prévoyant d'établir un salaire minimum décent dans tous les Etats membres - agir dans tous les Etats membres pour soutenir des politiques fiscales justes, garantissant le financement des systèmes de protection sociale - réviser la directive sur le détachement interentreprises des travailleurs en Europe - fixer une durée maximale de travail décente - développer une Stratégie pour les Droits des Enfants afin de réduire la pauvreté infantile et garantir le droit à l'éducation - établir des objectifs européens pour le soutien social et sanitaire des personnes âgées - établir une Charte Européenne des Stages reconnaissant les droits sociaux des jeunes - établir un Cadre européen pour les Services Publics, qui garantira aux citoyens le droit d'accès universel et égal à ces services - créer une Charte européenne des droits de la femme et un poste de Commissaire européen à l'égalité hommes-femmes - aligner les droits au congé parental des Etats aux droits actuels les plus favorables
	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter la compétitivité de l'Europe pour créer des emplois et garantir la dimension sociale du marché unique
	<ul style="list-style-type: none"> - créer une gouvernance européenne sociale pour plus de justice sociale
	<ul style="list-style-type: none"> - créer cinq millions d'emplois verts dans les cinq ans à venir - salaire minimum et revenu minimum au-dessus de la ligne de pauvreté à établir obligatoirement par chaque Etat membre - combler le fossé qui se creuse entre riches et pauvres - renforcer la législation sociale et les droits des travailleurs, par la négociation collective - garantir des retraites décentes

	<ul style="list-style-type: none"> - fixer la durée du travail maximum à 40h et lutter pour l'application des 35 heures hebdomadaires au niveau européen - instaurer un salaire minimum au moins égal à 60% du salaire moyen national - fixer par la loi les droits et les pouvoirs des travailleurs de participer aux décisions de l'entreprise, par exemple les choix d'investissement et de production - créer un système de sécurité sociale à l'échelle européenne - instaurer un revenu minimum pour les chômeurs et les retraités - la Charte des droits fondamentaux doit devenir légalement contraignante et aller plus loin - la législation européenne doit garantir le droit des femmes à décider de leur corps, la contraception libre et l'IVG par le système de santé publique - les droits d'association, de codécision et de grève doivent s'appliquer à travers les frontières
	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer le modèle social européen : soutenir le plein emploi, l'égalité des genres, l'accès pour tous aux Services d'Intérêt Général - l'UE a besoin d'un agenda social renouvelé, pour en finir avec toutes les formes de discriminations dues à la nationalité , en particulier au sujet des soins de santé transfrontaliers, de l'emploi, des services sociaux d'intérêt général et les problématiques relatives aux Roms - l'Europe doit protéger ses peuples, en renforçant les mesures minimales sociales - des objectifs contraignants doivent être fixés au niveau européen : un pacte Européen de Stabilité sociale devrait être appliqué pour atteindre le plein-emploi, des salaires justes, la diversité culturelle, l'équité sociale, l'égalité des genres, le respect de l'environnement - créer des emplois dans le secteur social - offrir un enseignement dédié et des opportunités de formation pour les groupes sous-représentés - créer un fonds européen pour lutter contre la pauvreté et pour aider les sans abris






REGULATION DES MARCHES FINANCIERS



	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la surveillance et la transparence des institutions financières - créer un système européen de régulation des marchés financiers - renforcer les règles européennes et nationales de concurrence afin d'éviter la création d'institutions financières qui soient « too-big-to-fail » - renforcer la coopération internationale en matière de régulation des marchés financiers - changer les mécanismes d'incitation dans le système de rémunération des chefs d'entreprises
	<ul style="list-style-type: none"> - réformer l'architecture financière mondiale en donnant aux institutions financières internationales l'ouverture démocratique nécessaire - création d'un système européen de régulation des marchés financiers, fondé sur la transparence et l'information publique. Le système doit couvrir tous les acteurs financiers. Il doit comporter des obligations précises sur les fonds propres requis de tous les acteurs et des limites strictes aux niveaux d'emprunts - limiter les rémunérations et les primes des dirigeants - soumettre les fonds spéculatifs et les fonds privés d'investissement à un contrôle et une régulation plus efficace - mettre fin aux paradis fiscaux, à l'évasion et à la fraude fiscale, renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent en Europe et dans le monde
	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la régulation et la surveillance du système financier, par la responsabilisation des acteurs et la coopération internationale entre les régulateurs - renforcer le rôle du FMI pour prévenir les crises financières
	<ul style="list-style-type: none"> - jeter les bases d'une nouvelle gouvernance financière mondiale - mise en place d'une supervision unique pour les groupes bancaires paneuropéens, confiée à la BCE
	<ul style="list-style-type: none"> - créer un organisme européen chargé d'examiner et de réguler les marchés financiers - négocier un accord international pour rendre les paradis fiscaux illégaux - réguler les marchés financiers afin de garantir l'épargne et de maintenir les prêts à un niveau abordable - plafonner les salaires et les primes dans le secteur financier
	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle public et social du système financier et bancaire. Le crédit doit être redirigé en faveur des secteurs productifs, de l'emploi, des priorités sociales et environnementales - abolition des paradis fiscaux
	<ul style="list-style-type: none"> - plus de contrôle des marchés financiers

2. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT






POLITIQUE ENERGETIQUE	
	<ul style="list-style-type: none"> - liberté de choix des Etats membres pour le recours à l'énergie nucléaire - réduire la consommation totale d'énergie en 20% d'ici 2020 - s'assurer que les centrales nucléaires respectent les plus hautes normes de sécurité et augmenter la recherche sur le stockage et le retraitement des déchets nucléaires
	<ul style="list-style-type: none"> - liberté de choix des Etats membres pour le recours à l'énergie nucléaire - élaborer une politique énergétique européenne commune fondée sur le développement durable, sur la sécurité et l'indépendance énergétique, sur la diversification des sources d'énergie et sur la solidarité entre Etats européens en cas de crise de l'énergie - l'UE doit œuvrer à la constitution d'un forum mondial de l'énergie et du développement chargé de définir un projet global à long terme - prévenir les transferts d'industrie intensive en énergie vers les régions du monde appliquant les normes moins strictes - créer un réseau de transport à haute tension pour distribuer l'électricité produite par les éoliennes et l'électricité solaire - réviser la directive sur les biocarburants, pour qu'ils ne compromettent pas la production alimentaire européenne et internationale
	<ul style="list-style-type: none"> - intégrer les politiques énergétique et climatique pour exercer un rôle de leader mondial - simplifier l'industrie énergétique pour garantir la transparence et servir les intérêts des consommateurs
	<ul style="list-style-type: none"> - pour une politique énergétique commune ayant trois objectifs : libéralisation du marché de l'énergie ; déploiement d'énergies renouvelables ; sécurité des approvisionnements
	<ul style="list-style-type: none"> - créer une Communauté Européenne des énergies renouvelables pour soutenir l'objectif de long terme de 100% d'énergie renouvelables - le nucléaire n'est pas la solution et présente toujours les mêmes dangers
	<ul style="list-style-type: none"> - limiter les subventions européennes aux secteurs favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables
	<ul style="list-style-type: none"> - organiser la sortie du nucléaire au niveau européen - traité européen sur les énergies renouvelables, qui doivent être, avec l'efficacité et l'indépendance énergétique, à la base de la politique énergétique de l'UE - augmenter les investissements dans les énergies renouvelables



LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

	<ul style="list-style-type: none"> - réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 - réduire la consommation totale d'énergie en 20% d'ici 2020 - promouvoir l'efficacité énergétique, notamment à travers un accord-cadre internationale sur l'efficacité énergétique - améliorer le système de quotas d'émissions, avec l'introduction de nouveaux secteurs (i.e transport aérien, chimiques, etc..) - l'énergie renouvelable doit représenter au moins 20% de l'énergie consommée en Europe d'ici 2020 - faire participer aux objectifs de réduction d'émission les Etats Unis, la Chine et l'Inde - combattre la déforestation
	<ul style="list-style-type: none"> - adapter les législations existantes pour réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 - promouvoir l'efficacité énergétique - approche mondiale et solidaire dans laquelle les pays les plus développés feront l'effort le plus important - faire participer aux objectifs de réduction d'émission les Etats Unis, la Chine et l'Inde - introduction d'une directive européenne sur le climat définissant objectifs et plans d'action pour tous les secteurs encore non couverts
	<ul style="list-style-type: none"> - diminuer les charges administratives et créer des incitations pour stimuler les investissements dans des techniques favorisant une économie solide à faible émission de CO2
	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter les investissements en faveur de l'innovation écologique et la recherche scientifique consacrée à l'utilisation durable des ressources naturelles - repenser les structures du Programme des Nations Unies pour l'environnement
	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les émissions de 40% d'ici à 2020 et 80-95% d'ici 2050 - réduire la consommation d'énergie de 20% d'ici 2020 - l'UE doit être le leader d'un accord international sous l'égide des Nations Unies - arrêt des subventions aux secteurs aérien et routier





	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les émissions de 25% d'ici 2020, 80% d'ici 2050 - augmenter la part des énergies renouvelables de 25% d'ici 2020 - baisser la consommation totale d'énergie primaire de 25% - augmenter l'efficacité énergétique de 2% - introduire une obligation d'efficacité pour les industries - accord au niveau européen sur les normes environnementales les plus élevées - nationaliser le secteur de l'énergie
	<ul style="list-style-type: none"> - l'UE doit être en pointe de la « consommation durable » - « l'emprunte écologique » de l'Europe doit être réduite - promouvoir l'efficacité énergétique dans l'habitat - promotion de la consommation de produits locaux pour réduire les transports des produits alimentaires




3. POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

PAC	
	<ul style="list-style-type: none"> - affirmation du rôle crucial de l'agriculture (économie, identité culturelle, environnement, alimentation) - nécessité de réformer la PAC pour répondre à plusieurs défis : crise alimentaire, changement climatique, volatilité des marchés, encouragement à l'innovation pour l'agro-industrie, et les biocarburants de deuxième génération, protection des producteurs européens du dumping environnemental des pays tiers, bien-être animal - défense du droit du consommateur à être informé sur la qualité des aliments : insistance sur l'information et l'éducation en matière de qualité/sécurité sanitaire/traçabilité/ labels
	<ul style="list-style-type: none"> - réviser la directive européenne sur les biocarburants pour ne pas compromettre la production alimentaire européenne et mondiale, l'intégrité de l'environnement, la biodiversité. - agir pour le développement du monde rural en valorisant le rôle fondamental des agriculteurs - pour une prise en compte de la crise alimentaire mondiale dans la réforme de la PAC - soutenir la sécurité alimentaire de tous les pays par une conception renouvelée des aides et des systèmes de production agricole
	<ul style="list-style-type: none"> - réformer la PAC dans le cadre de l'OMC - réduction du budget de la PAC après 2013 - financer la recherche dans les énergies renouvelables, y compris dans les biocarburants de nouvelle génération
	
	<ul style="list-style-type: none"> - réformer pour inciter à produire une nourriture de qualité d'une façon durable - interdire les OGM - promouvoir les marchés locaux - améliorer la protection des animaux - promouvoir la réduction de la consommation de viande - interdire le commerce de la fourrure et les tests animaux - réformer la politique de la pêche - revoir les accords de pêche avec les pays africains








	<ul style="list-style-type: none"> - révision fondamentale de la PAC - souveraineté alimentaire et priorité à la production locale - politique globale du développement rural - interdire les OGM
	<ul style="list-style-type: none"> - développer des zones et régions sans OGM - la pêche, l'agriculture et la production alimentaire doivent être soutenues par l'UE - réformer la PAC, qui doit aider les fermes familiales et les petits producteurs - se focaliser davantage sur le bien-être animal dans ses politiques - la production alimentaire est prioritaire sur la production de biocarburants

4. JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES





IMMIGRATION	
	<ul style="list-style-type: none"> - développer une politique commune pour lutter contre l'immigration clandestine - renforcer les capacités opérationnelles et les ressources de l'agence de contrôle des frontières FRONTEX et créer un corps de garde-côtes européen - mener une politique commune pour le droit d'asile - coordonner les systèmes de régularisation des immigrés et les règles pour l'acquisition de la citoyenneté - promouvoir la préférence européenne sur le marché du travail - encourager la mobilité intra-européenne pour couvrir les besoins de main d'œuvre dans les Etats membres - instaurer une 'carte bleue européenne' pour faciliter l'entrée des immigrés hautement qualifiés
	<ul style="list-style-type: none"> - établir des règles communes pour une immigration légale équitable et responsable répondant aux besoins de main d'œuvre et garantissant les droits et l'intégration des immigrés, en respectant les compétences des Etats (et développées à tous les niveaux adaptés) - lutter contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains par une stratégie commune de contrôle aux frontières extérieures et en renforçant la coopération avec les pays tiers - développement du système commun européen d'accueil des réfugiés (droit d'asile équitable) - élaborer une Charte européenne pour l'intégration des immigrés
	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un système de 'carte bleue' administrée par chaque état membre afin d'assurer la régulation de l'immigration économique au bénéfice des citoyens de l'UE
	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre l'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains - traiter l'immigration comme un sujet commun à toute l'Europe : développer des mesures communes de contrôle de l'immigration - pour un régime commun d'asile appliquant pleinement la Convention de Genève - plus de convergence des politiques d'asile pour lutter contre les abus - développer une approche plus intégrée des politiques d'immigration et de développement - adoption d'une stratégie pour une gestion efficace du retour au pays - définition de normes garantissant une politique active de l'intégration et de l'emploi, garantissant les droits fondamentaux des immigrés légaux qui séjournent légalement et depuis longtemps dans l'UE




	<ul style="list-style-type: none"> - contre une 'Europe forteresse' - réviser la Convention de Dublin pour une meilleure harmonisation des politiques d'asile - contre les lois répressives sur le retour des migrants - donner l'opportunité aux immigrés d'accéder à la citoyenneté européenne et de participer au processus politique
	<ul style="list-style-type: none"> - ouverture de l'Europe à l'immigration - pas de règle ou directives qui imposent l'expulsion - rejet du système Frontex de contrôle des frontières et de la directive « retour » - fermeture des centres de rétention - renforcement du droit des migrants leur permettant de travailler partout en Europe
	<ul style="list-style-type: none"> - coopération européenne pour gérer l'immigration, qui est une chance pour l'Europe, et les politiques d'asile - intervention de l'UE pour améliorer l'intégration - combattre le trafic d'êtres humains

JUSTICE - POLICE





	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la communication et les synergies entre le Commissaire LSJ, le coordinateur européen en matière de lutte anti-terroriste et le directeur d'Europol - renforcer la coordination entre les autorités nationales responsables de la sécurité intérieure - organiser réunions périodiques entre les Ministres d'affaires internes des Etats membres, le Commissaire pour la justice, la liberté et la sécurité, le coordinateur européen en matière de lutte anti-terroriste et les directeurs d'Europol, Eurojust, Sitcen et Frontex pour discuter exclusivement de la situation concernant les organisations terroristes - améliorer la capacité opérationnelle d'Europol et Eurojust - renforcer le monopole de l'usage de la force par l'Etat en introduisant des contrôles stricts et des restrictions aux activités des agences privées de sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer la coopération policière et judiciaire dans la lutte contre le trafic de drogue, la criminalité et le terrorisme - mener une politique commune dans le domaine de la lutte contre le terrorisme doit être une priorité essentielle et être affirmée comme objectif majeur de l'Union
	<ul style="list-style-type: none"> - coopération policière et judiciaire plus étroite pour lutter contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme et la corruption, en respectant les droits fondamentaux procéduraux des suspects
	
	<ul style="list-style-type: none"> - lutte contre le crime organisé et le terrorisme tout en sauvegardant les libertés civiles, y compris digitales.
	<ul style="list-style-type: none"> - abolition de la liste des organisations terroristes - contre le classement préventif des données personnelles (Traité de Prüm)
	




5. POLITIQUE ETRANGERE

SECURITE INTERNATIONALE	
	<ul style="list-style-type: none"> - adopter un accord politique avec les Etats-Unis et d'autres alliés en matière de coopération politique et militaire - relancer la stratégie européenne de défense en établissant une étroite coopération entre l'UE et l'OTAN - renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme - renforcer les traités en matière de non prolifération des armes de destruction massive et engager des négociations sur le désarmement international - concentration des efforts pour augmenter la sécurité énergétique de l'UE - identification des moyens militaires que chaque Etat membre s'engage à mettre à disposition dans le cadre de la stratégie européenne de sécurité - mise en commun des programmes nationaux de recherche en armement et technologie militaire
	<ul style="list-style-type: none"> - l'UE doit travailler davantage dans le domaine de la prévention, de la résolution des conflits et de la stabilisation en améliorant les capacités conjointes des Etats et en assumant la responsabilité partagée de missions de maintien de la paix dans les zones en crise, dans un cadre défini par les Nations Unies - renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le trafic de drogue, la criminalité et le terrorisme - intensifier les efforts européens en faveur du désarmement international et rendre plus strictes et transparentes les règles du Code de conduite européen sur les exportations d'armes - agir au sein de l'ONU pour une Alliance des civilisations pour promouvoir la paix - augmenter la coopération en matière de défense entre Etats membres de l'Union, en respectant les options propres des politiques de défense et de sécurité des Etats membres - coordonner les initiatives de l'Union Européenne pour sa défense avec l'OTAN
	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en commun les ressources et le potentiel européens liés à la défense - contribuer à la sécurité mondiale en collaboration avec l'OTAN - politique étrangère et de sécurité commune renforcée via le Haut Représentant pour la politique étrangère - renforcer les capacités civiles de gestions des crises et « d'institution building » dans les zones d'instabilité
	<ul style="list-style-type: none"> - consolider le rôle d'acteur mondial de sauvegarde et de rétablissement de la paix en augmentant les missions internationales de l'UE - élaborer une nouvelle politique de puissance au service de la paix et de nos valeurs, capable d'assurer nos responsabilités de pilier européen dans l'Alliance Atlantique et d'acteur stratégique mondial - intégrer les budgets, dépenses et forces armées des Etats européens








	<ul style="list-style-type: none"> - créer des forces militaires permanentes de paix européennes, sur la base de la Charte des Nations Unies
	<ul style="list-style-type: none"> - se concentrer sur les instruments civils de politique étrangère - établir un Corps Civil Européen de Paix pour des interventions non militaires et des buts humanitaires
	<ul style="list-style-type: none"> - dissolution de l'OTAN - fermeture des bases de l'OTAN en Europe - désarmement et reconversion des industries militaires - contre la clause de réarmement de Lisbonne - remplacer l'Agence Européenne de Défense par une Agence de désarmement
	<ul style="list-style-type: none"> - code de conduite contraignant sur le commerce des armes et traité sur les armes - la politique étrangère de l'UE doit être orientée vers la prévention des conflits - la lutte contre le terrorisme ne doit pas se faire au détriment des droits humains

INSTITUTIONS INTERNATIONALES








	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les institutions internationales, en particulier l'ONU, le FMI et la Banque Mondiale - améliorer les conditions d'une mondialisation durable reposant sur l'Etat de droit, le marché et le multilatéralisme en renforçant l'OMC. Conclure le cycle de Doha - placer le BIT (Bureau International du Travail) sur un pied d'égalité avec d'autres organisations internationales
	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir la réforme des Nations Unies et du Conseil de sécurité, de l'Organisation Mondiale du Commerce, de la Banque Mondiale et des banques régionales, et du Fonds Monétaire International - l'attribution des droits de vote au sein du FMI doit mieux refléter les intérêts des pays en développement, en particulier les plus pauvres - instaurer au sein des Nations Unies un moratoire sur l'application de la peine de mort
	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer le rôle du FMI afin d'empêcher de futures crises financières - défendre plus de libéralisme au sein de l'OMC. L'UE doit être un moteur au sein de l'OMC pour abolir les droits de douane et les barrières non tarifaires
	<ul style="list-style-type: none"> - encourager l'apparition d'un ordre international plus stable et plus équitable en augmentant l'efficacité du multilatéralisme - nécessité d'une gouvernance démocratique et sociale de la mondialisation ; d'un nouveau leadership et d'un nouvel ordre mondial prenant en compte les nouveaux acteurs mondiaux - représentation unifiée de la zone euro au sein du FMI, représentation unique de l'UE au G8 et dans les autres forums et institutions - siège unique européen au Conseil de sécurité des Nations-Unies

	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les institutions multilatérales et le droit international - insérer des clauses sociales et environnementales dans les accords de commerce de l'OMC - supprimer les subventions aux exportations de l'agriculture européenne
	<ul style="list-style-type: none"> - réviser les programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du FMI
	








COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

	<ul style="list-style-type: none"> - intensifier la coopération au développement - renforcer le partenariat UE-Afrique et le rendre plus efficace
	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU - constituer un forum mondial de développement - soutenir le système commercial multilatéral et l'orienter en faveur des pays en développement dans le cycle de Doha - s'assurer que tous les accords commerciaux conclus par l'Union européenne comportent des clauses en faveur des droits humains, sociaux, environnementaux - mettre les objectifs internationaux de développement au centre des politiques européennes, qu'il s'agisse de l'aide au développement, du commerce ou de la réforme des institutions mondiales (coopération décentralisée) - nouvelles sources innovantes de financement en attribuant au moins 0,7% de notre revenu national brut à la politique de développement - partenariat avec les pays d'immigration, notamment pour les procédures de réadmission et compenser la fuite des cerveaux à partir des pays en développement
	
	<ul style="list-style-type: none"> - pour une politique de coopération plus ouverte et équitable (commerce) reconnaissant les droits sociaux, humains, environnementaux et nouvelles ressources financières communes pour atteindre les objectifs 2015 du Millénaire - assurer la compatibilité entre promotion des normes de protection des travailleurs, gouvernance sociale et croissance des PED - créer un Corps humanitaire européen de volontaires, instrument de solidarité internationale
	<ul style="list-style-type: none"> - accélérer les efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire - atteindre l'objectif de 0,56% du PIB en 2010 et 0,7% en 2015 pour l'aide au développement
	<ul style="list-style-type: none"> - annuler la dette des pays les plus pauvres - orienter la politique commerciale internationale de l'Union européenne vers la résolution des problèmes écologiques et sociaux de la planète
	<ul style="list-style-type: none"> - politique de commerce équitable avec les pays en voie de développement - programme d'investissement pour l'Afrique afin de permettre une utilisation efficace de l'énergie solaire pour que le continent dépende moins des producteurs de pétrole - investir dans les zones menacées ou fragilisées par le réchauffement climatique

ELARGISSEMENT ET POLITIQUE DE VOISINAGE

	<ul style="list-style-type: none"> - en faveur de l'adhésion des Balkans à l'avenir. D'autres élargissements futurs conditionnés à l'adoption du nouveau traité, qui dotera l'UE d'une capacité d'action plus efficace - différencier la politique de voisinage en s'adaptant aux spécificités des différents pays, tout en fixant des principes communs dans une Charte de voisinage
	<ul style="list-style-type: none"> - pour l'adhésion des Balkans à l'avenir et la poursuite des négociations avec la Turquie - renforcer les partenariats européens avec les pays proches (création d'une Union de la Mer Noire, Partenariat de l'Europe Orientale, coopération avec la Russie, l'Union pour la Méditerranée, partenariat Latino-Américain, partenariat transatlantique renforcé, Afrique, Chine, Inde, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> - s'en tenir aux engagements existants, en fonction des critères de Copenhague, y compris la capacité d'absorption
	<ul style="list-style-type: none"> - adhésion rapide de la Croatie et de l'ensemble des Balkans occidentaux - poursuite du dialogue avec la Turquie correspondant aux intérêts et besoins des deux parties - zone euro-méditerranéenne : passer du libre-échange à une intégration économique ; définir une stratégie de développement durable dotée d'instruments politiques adéquats - renforcer le partenariat et avec les voisins de l'UE et concevoir des initiatives en matière de sécurité, stabilité, co-développement durable, sécurité énergétique, politiques agro-alimentaires et rurale, gestion des migrations. - intensifier la coopération régionale autour de la Mer Noire et de la mer Baltique
	
	<ul style="list-style-type: none"> - en faveur de l'élargissement de l'UE et de l'application de la nouvelle politique de voisinage sur une base égalitaire
	<ul style="list-style-type: none"> - créer les bases politiques et législatives pour permettre un « élargissement interne » des nations [sans Etat pour l'instant, nldr] qui, sur la base de l'autodétermination, souhaiteraient assumer les responsabilités d'un Etat en Europe - de nouveaux élargissements ne sont pas souhaitables avant des réformes institutionnelles (voir bloc 6)

6. INSTITUTIONS/CITOYENS

	
	<ul style="list-style-type: none"> - la démocratie, la transparence et la responsabilité doivent être les pierres angulaires de toutes les réformes des institutions européennes, et renforcer notamment la transparence des lobbyistes et agences de lobbying - s'assurer que toute législation européenne respecte pleinement les droits des citoyens consacrés par la Convention Européenne des Droits de l'Homme et par la Charte Européenne des Droits Fondamentaux - rendre effective l'égalité de traitement sans discrimination pour tous les citoyens européens quand ils se déplacent dans l'Union - rôle accru des régions et des collectivités locales dans la vie de l'Europe - reconnaissance et promotion de la diversité culturelle et linguistique de l'Europe
	
	<ul style="list-style-type: none"> - la création d'une citoyenneté européenne active par le programme Erasmus étant un succès, il faut plus de financements pour ce type de programmes, rendre Erasmus obligatoire dans toutes les universités ; mettre au point des programmes Erasmus pour les fonctionnaires, enseignants, chefs d'entreprises... - encourager la mobilité entre l'Europe, les pays de l'Est, méditerranéens et du Caucase - encourager une éducation civique européenne - nouveau programme pour un vrai service civil européen
	<ul style="list-style-type: none"> - droit d'initiative législative pour le PE - un pourcentage de députés européens devrait être élu à partir de listes transnationales referenda européens sur les questions à dimension européenne
	<ul style="list-style-type: none"> - contre le Traité de Lisbonne - pour une plus grande participation citoyenne, notamment via des expériences comme l'Agora du PE
	<ul style="list-style-type: none"> - élection directe du président de la Commission par les citoyens - renforcer le Comité des Régions, qui doit être un « sénat des Régions » - garantir dans les traités un partenariat démocratique entre les différents niveaux de gouvernement (UE, Etat et gouvernements locaux). Ceux-ci doivent être consultés au début du processus législatif, contrôler l'action législative de leurs Etats au Conseil et veiller au respect du principe de subsidiarité - les langues des « Etats sans nation » doivent être reconnues langues officielles de l'UE et leurs cultures doivent être promues par l'UE - les « nations sans Etat » et les petits pays doivent s'allier au Parlement - plus de transparence dans le processus de décision - multiplier par 10 le nombre d'étudiants Erasmus